

LA CHANSON DU Puits - DES PRINCES L'AVAIENT CREUSÉ (PAR RABBI DAVID HANANIA PINTO CHLITA)

A lors Israël chanta ce chant: Jaillis, ô puits, acclamez-le» (Bemidbar 21, 17). Les commentateurs demandent pourquoi le nom de Moché n'est pas évoqué dans ce chant. Ils demandent également pourquoi les bnei Israël l'ont chanté à propos du puits, alors que nous ne trouvons rien de semblable à propos de la manne ou des nuages de gloire. Il faut aussi s'étonner de ce qu'ils aient éprouvé le besoin de chanter sur le puits d'eau au bout de quarante ans, au moment de rentrer en Eretz Israël, alors qu'ils savaient qu'il allait tarir immédiatement dès qu'ils y seraient entrés, puisque là-bas ils auraient du pain et de l'eau.

Effectivement, pourquoi n'ont-ils pas chanté ce chant immédiatement dès le début, au moment où ils ont mérité toutes ces choses qui étaient en dehors des lois de la nature, quand le Saint béni soit-Il leur a donné de la nourriture et de l'eau en un lieu de serpents et de scorpions?

Il y a encore une autre chose à comprendre: nous ne trouvons pas dans le livre de Devarim que Moché soit revenu sur le chant de la mer, alors qu'il est revenu sur les dix commandements et sur les autres choses qui étaient arrivées aux bnei Israël, comme le passage sur les explorateurs et sur Kora'h, alors que sur le passage de la mer et les miracles qui y sont arrivés, ainsi que le chant de la mer, nous ne trouvons pas qu'il soit revenu dessus.

Le chant du puits est venu par l'effort

Je voudrais expliquer pourquoi Moché a évité de chanter le chant du puits avec les bnei Israël à la fin des quarante ans, comme il avait autrefois chanté avec eux le chant de la mer, ainsi qu'il est dit (Chemot 15, 1): «Alors Moché et les bnei Israël chantèrent». Nos Sages ont dit (Chemot Rabba 23, 9) que lorsqu'ils sont sortis d'Égypte et se sont tenus auprès de la mer, Moché a voulu leur enseigner les voies de Hachem, remercier sans cesse le Saint béni soit-Il des miracles qu'Il leur faisait, c'est pourquoi c'est lui qui a commencé à chanter et les bnei Israël ont repris après lui. Ils ne s'étaient pas donné de mal et ont simplement répété après Moché, et ils ont tous reçu l'influence de l'esprit sain qui reposait sur Moché. Comme Moché leur avait enseigné cela dès qu'ils sont sortis d'Égypte, ici ce n'est pas lui qui a entonné le chant, parce qu'il voulait que les bnei Israël se donnent du mal; désormais, c'est eux qui devaient entonner spontanément, parce qu'un chant pour lequel on ne s'est donné aucun mal n'est pas semblable à un chant pour lequel on s'est donné du mal. On le mérite grâce à d'autres, au lieu de le mériter soi-même.

Les Patriarches s'appelaient des «princes»

Quoi qu'il en soit, bien que Moché n'ait pas entamé le chant du puits, tous les bnei Israël savaient qu'ils n'avaient mérité d'en arriver au niveau de la prophétie grâce auquel ils pourraient chanter pour le puits que par la force de Moché, et la façon dont il avait chanté avec eux pour la mer et entonné le chant, puisqu'il est dit «alors Moché chanta». Les bnei Israël avaient mérité

de cette façon que l'esprit saint repose sur eux auprès du puits et ils avaient entonné le chant eux-mêmes, puisqu'il est dit «alors les bnei Israël ont chanté». Qu'ont-ils dit? «Le puits, ce sont des princes qui l'ont creusé». Nos Sages ont dit (Tan'houma 'Houkat 21) qu'il s'agit du mérite des Patriarches, qui étaient appelés «princes», pour nous enseigner qu'ils faisaient dépendre le mérite du chant de celui des Patriarches, et de celui de Moché, ainsi qu'il est dit «quand vous vous êtes reposés sur le législateur», le législateur c'est Moché (Zohar 'Hadach 'Houkat 83a).

C'est pourquoi ils n'ont chanté le chant du puits qu'au bout de quarante ans, car «L'homme ne comprend vraiment la pensée de son maître qu'après quarante ans» (Avoda Zara 5b). Comme quarante ans étaient passés, les bnei Israël ont reconnu qu'ils n'avaient mérité tous ces miracles que grâce à Moché, et n'avaient pu chanter ce chant que par sa force. De même qu'il leur avait enseigné à chanter et à remercier pour le miracle de la mer, ils ont de nouveau chanté au bout de quarante ans pour la mer et pour le puits.

Prophétiser sans savoir quoi

C'est ici le lieu de demander: le puits avait-il donc été creusé par l'homme? Il y avait une pierre et non un trou dans le sol, alors que veut dire «Le puits, ce sont des princes qui l'ont creusé»?

Les bnei Israël ont voulu dire par là en allusion qu'ils n'avaient mérité la prophétie que grâce à Moché, qui leur avait enseigné à se donner du mal pour l'obtenir. Or Moché avait déjà creusé et préparé le puits. Quand cela? Au moment du premier puits, près de la mer.

Pourquoi Moché n'a-t-il pas répété le chant de la mer dans Devarim? Parce qu'il est dit dedans (Chemot 15, 17): «Ils seront amenés, fixés sur ce mont, Ton domaine», et comme il y avait un décret contre lui de ne pas entrer en Eretz Israël, il avait peur que les bnei Israël ne désespèrent et ne disent: «De même que lui-même n'entre pas, à plus forte raison nous ne rentrerons pas», c'est pourquoi il n'a pas répété ce verset, pour ne pas les troubler.

En vérité, aucun mensonge n'est sorti de sa bouche, ainsi que le dit la Guemara (Bava Batra 119b): «Il y a des prophètes qui ne savent pas ce qu'ils prophétisent». Il n'est pas dit «tu les amèneras» mais «ils seront amenés», ce n'est pas lui-même qui les fera rentrer.

Quoi qu'il en soit, Moché leur a donné le chant en allusion dans un langage secret. Il a dit (Devarim 3, 23): «J'ai supplié Hachem en ce temps-là en disant». Il faut comprendre, car nous ne trouvons nulle part que Moché ait supplié Hachem à ce moment-là. Il voulait en fait dire la même chose que dans le chant de la mer «ils seront amenés, fixés». Comme il y avait un décret qu'il ne rentre pas en Eretz Israël, D. lui a dit «Cela suffit, ne continue pas à Me parler», il n'a donc pas répété le chant pour ne pas transgresser les paroles du Saint béni soit-Il qui lui avait dit «cela suffit, ne continue pas», et il ne l'a évoqué que par allusion: Vaet'hanan (j'ai supplié) a la même valeur numérique que chira (chant), parce que dans le chant de la mer il avait supplié de mériter d'entrer en Eretz Israël.

La Voie À Suivre HOUKAT

475

23.06.07

7 TAMOUZ 5767

Publication

HEVRAT PINTO

Sous l'égide de

RABBI DAVID HANANIA

PINTO CHLITA

11, rue du plateau

75019 PARIS

Tel: 01 42 08 25 40

Tel: 01 48 03 53 89

Fax 01 42 06 00 33

www.hevratpinto.org

Responsable de publication

Hanania Soussan

GARDE TA LANGUE

C'est pourquoi il faut faire très attention, si l'on diffuse sur quelqu'un quelque chose de mal qu'il a fait pour le lui reprocher, mais que depuis il s'est conduit correctement, ou si l'on parle de ses ancêtres, qui ne se conduisaient pas du tout bien, alors que lui n'adopte pas leurs voies, et des choses de ce genre, une chose qui d'après la vérité ne s'applique pas à lui, il est interdit de le déprécier auprès des autres à cause de cela. Celui qui transgresse en racontant ces choses devant les gens, même si ce n'est pas en présence de la personne concernée, même s'il n'a rien ajouté à la vérité, il fait partie de ceux qui disent du lachon hara et qui ne peuvent pas accueillir la Chekhina.

(Hafets 'Haïm)

LES PAROLES DES SAGES

LA SAINTE TORAH PROTEGE ET SAUVE

«Voici la loi de la Torah que Hachem a ordonnée en disant»(Bemidbar 19, 2)

Le passage sur la vache rousse, comme nous le disent les Sages, ne vient pas nous enseigner quelque chose uniquement sur lui-même, mais sur tout un ensemble, comme il ressort des détails du verset «Voici la loi (‘houkat) de la Torah», d’où nous apprenons que nous devons accomplir toutes les mitsvot de la Torah comme si c’étaient des ‘houkot (lois dont on ne comprend pas la logique), «J’ai édicté une loi et tu n’as pas le droit de la discuter». Même si nous comprenons la raison de la mitsva, nous devons l’accomplir comme une ‘houka. Et Kora’h, qui était intelligent, et faisait partie des dirigeants du Sanhédrin, en a fait la preuve, car il s’est trompé sur la raison de la mitsva de l’azur dans les tsitsit.

C’est la leçon que porte la loi sur la vache rousse, qui nous enseigne que les raisons des mitsvot nous sont cachées. Même si parfois nous avons l’impression que nous les connaissons, il nous est interdit de compter sur notre compréhension, et il est de notre devoir d’accomplir toutes les mitsvot comme un décret du roi. C’est la volonté de D. que nous accomplissions Ses mitsvot avec innocence et sans aucun calcul ni doute, comme dans le verset «sois droit avec Hachem ton D.».

La merveilleuse histoire qui suit, où l’on voit scintiller entre les lignes la sagesse de la Torah et l’importance d’obéir au da’at Torah, l’avis des grands, sans du tout chercher à se montrer plus malin, a été racontée par le gaon Rabbi Baroukh Dov Povarski chelita, l’un des rachei yéchivot de Poniewitz à Bnei Brak, dans une assemblée de sages des membres du «Mifal HaChass» qui se tenait chez le gaon Rabbi Yitz’hak Zilberstein chelita (publié dans un numéro du journal ‘hassidique Tzanz en Eretz Israël).

Le testament

Voici ce qui s’était passé:

A l’époque où Rabbi Moché Feinstein zatsal était Rav en Russie, il y avait dans la communauté juive un délateur qui faisait régner la terreur sur tous les habitants de la ville. Le fait qu’il était proche des autorités lui permettait de livrer ses amis, qui le craignaient intensément.

Dans sa vie, cet homme amena de nombreux malheurs sur la communauté juive, qui souffrit de lui autant qu’il est possible. Son nom était par conséquent exécré de tout le monde, et naturellement, la communauté juive s’éloignait de lui au maximum et le mit même en excommunication jusqu’à son dernier jour.

Mais un juif reste tout de même un juif, et son âme est une étincelle divine, elle réclame sa part. Au dernier jour de ce juif délateur, quand il sentit que son heure était proche de monter au tribunal céleste pour donner des comptes devant le Créateur sur tous les actes terribles qu’il avait accomplis pendant toutes les années de sa vie, il demanda qu’on appelle la «Hevra Kadicha» et annonça qu’il avait quelque chose de particulier à lui dire.

Quand les membres de la ‘Hevra Kadicha arrivèrent, le cœur plein de soupçons, le délateur s’adressa à eux en leur disant que comme il était sur le point de rendre son âme à son Créateur, et qu’il savait que les fautes qu’il avait commises pendant sa vie étaient excessivement graves, il demandait que pour expier, ne fût-ce qu’un petit peu, on l’enterre dans une «tombe d’âne», c’est-à-dire que la tombe serait faite en faisant tenir son corps debout et non en l’allongeant comme on enterre tous les défunts d’Israël.

Ceux qui étaient autour de son lit furent impressionnés par ses paroles, dites avec une grande sincérité, et lui promirent d’accomplir sa dernière requête. Ils signèrent devant lui son testament dans lequel il leur demandait de nouveau de l’enterrer «comme un âne».

L’opinion de la Torah

Après la mort du délateur, quand on commença à préparer l’enterrement, les choses arrivèrent aux oreilles de Rabbi Moché Feinstein. Mais quand le gaon entendit la promesse que lui avaient faite les membres de la Hevra Kadicha, il s’y opposa absolument et dit que comme il est formellement interdit par la halakha d’enterre un juif «comme un âne», car une telle tombe est méprisante, il interdisait absolument de tenir la promesse qui lui avait été faite, et ordonnait de l’enterrer comme tous ses frères juifs.

C’est ce qu’on fit. Par l’ordre du Rav, le délateur fut enterré couché en accord avec la loi juive, sans aucun changement de la halakha, et sans tenir compte le moins du monde de son testament ni de la promesse explicite de la «‘Hevra Kadicha».

Et voici que le lendemain matin, la police secrète russe, le NKVD, frappa à la porte de la «‘Hevra Kadicha» en demandant impérativement qu’on ouvre immédiatement la tombe du délateur juif qui avait été enterré hier.

La «‘Hevra Kadicha» exposa en vain tout ce que dit la loi juive sur le fait d’ouvrir une tombe après l’enterrement, la police menaçait, si l’on n’ouvrait pas la tombe immédiatement, de faire son devoir...

Ils comprirent que c’était une situation de danger, et n’ayant pas le choix, ils allèrent en tremblant au cimetière juif, et devant le visage impassible des officiers de la police secrète, ouvrirent la tombe. Les policiers regardèrent à l’intérieur de la tombe comme s’ils cherchaient quelque chose, se regardant l’un l’autre avec étonnement, et s’en allèrent...

Alors seulement, les membres de la communauté juive comprirent le grand miracle qui leur était arrivé quand ils avaient obéi aux ordres impératifs du Rav Feinstein. La raison pour laquelle la police avait exigé de la ‘Hevra Kadicha d’ouvrir la tombe était, bien entendu, de vérifier comment la communauté juive avait enterré le délateur, afin de prouver qu’elle l’avait «puni» après sa mort en l’enterrant «comme un âne».

S’il avait été enterré comme il l’avait lui-même demandé, debout, la vie de toute la communauté aurait été en danger.

Il y a même une version selon laquelle le délateur lui-même avait raconté à la police secrète que les juifs voudraient probablement se venger et l’enterraient comme un âne, parce qu’il les avait livrés aux autorités russes.

Seule l’opinion de Torah de Rabbi Moché Feinstein zatsal, qui avait interdit de s’écarter le moins du monde de ce qui est écrit dans la halakha, était ce qui avait sauvé la vie de la communauté juive. Les participants au colloque des Sages firent remarquer qu’il y avait là une marque de la grandeur particulière de Rabbi Moché Feinstein, ainsi qu’un témoignage de l’éternité de la Torah pour toutes les générations, comme l’ont déjà dit les Sages: quiconque prend conseil des Anciens ne trébuche pas.

PAR ALLUSION

«Ils prendront pour l’impur de la cendre de la combustion du ‘hatat»

Kohélet a voulu être comme Moché, ainsi qu’il est dit «Kohélet a voulu trouver des paroles agréables», une voix céleste est sortie et lui a dit «une écriture droite pour des paroles de vérité», et il n’y a pas eu d’autre prophète semblable à Moché (Roch Hachanah 21b).

Les rabbanim d’Achkénaze ont expliqué que ce qu’il désirait, c’est de connaître la raison de la vache rousse, et il a trouvé une allusion à ce sujet dans le verset «Letamé meafar sreifat ha’hatat» («Ils prendront pour l’impur de la cendre de la combustion du ‘hatat»), dont les initiales forment le mot «Chelomo». Il s’est enthousiasmé pour essayer de comprendre la raison de la vache rousse parce qu’il avait trouvé son nom en allusion dans ce verset.

C’est pourquoi une voix céleste est sortie et a dit: «une écriture droite pour des paroles de vérité», c’est-à-dire qu’il a bien fait de voir qu’il y avait une allusion dans le verset, mais il s’est trompé, il fallait lire ces lettres de façon «droite», et cela donne leMoché, «pour Moché», qui connaissait la raison de la vache rousse, c’est pourquoi son nom se trouve en allusion dans le verset.

(«Pnei David»)

À LA SOURCE

«Le cohen prendra du cèdre, de l'hysope et de l'écarlate» (19, 6)

Le 'Hida a expliqué au nom du «Zikhron Yossef» qu'un philosophe avait dit que la raison pour laquelle nous dominons les animaux est que nous les mangeons, c'est pourquoi nous dominons leur vie pour qu'ils nous aident à faire notre travail. L'un de ses amis lui a répondu que s'il en est ainsi, il conviendrait que les vers nous dominent, puisqu'ils mangent le corps de l'homme...

Ici, le verset fait allusion à l'orgueil de celui qui s'élève comme le cèdre, alors il faut qu'il s'abaisse comme l'hysope, et s'imagine qu'il est un ver (d'où provient l'écarlate), c'est-à-dire que le ver est immédiatement au-dessus de lui, car il mange le corps de l'homme qui lui est inférieur. C'est ainsi que l'orgueilleux doit se rabaisser.

«Celui qui asperge l'eau lustrale lavera ses vêtements» (19, 21)

Par allusion, Rabbi Yossef Ziat chelita (cité dans «Yalkout 'Hamichai») explique ainsi ce verset:

Le fait que celui qui asperge reste pur après avoir aspergé l'impur, alors que celui qui touche l'eau lustrale est impur jusqu'au soir, vient donner une leçon aux éducateurs: lorsqu'ils transmettent les paroles de sagesse et de moussar au peuple pour le purifier, ils doivent sentir qu'ils ne sont qu'un conduit qui transmet, et que «Hachem donne la sagesse, c'est de Sa bouche que proviennent la connaissance et l'intelligence». Pour ainsi dire, on apprend cette leçon-là directement de Hachem.

C'est pourquoi celui qui asperge prend l'hysope, qui fait allusion à l'humilité, ainsi il peut purifier par l'eau (or il n'y a d'eau que la Torah) celui qui est impur, et il reste dans sa pureté même quand il descend vers le peuple pour le sanctifier.

Mais s'il touche à l'eau lustrale, c'est-à-dire s'il sent un intérêt personnel quelconque ou un profit quand il transmet des paroles de Torah et de moussar au peuple, alors il devient impur.

C'est ce que nous dit la prière du 'hassid Rabbi Eliezer Papo zatsal, l'auteur de «Pelé Yoets», écrite pour les prédicateurs qui s'adressent au peuple: «Sauve-moi de tout orgueil, que je reconnaisse mon peu de valeur et que je sois toujours bas à mes propres yeux.» Que le sage entende et en tire la leçon.

«Ecoutez je vous prie, ô rebelles» (20, 10)

Le gaon Rabbi Sim'ha HaCohen Rappoport zatsal a expliqué que selon le Midrach, la Chekhina parlait par la gorge de Moché. D'après cela, on ne comprend pas pourquoi Moché a été puni pour avoir dit «Ecoutez, je vous prie, ô rebelles», puisque la Chekhina parlait par sa gorge et que lui-même ne disait rien!

Le traité Pessa'him dit que «Quiconque se met en colère, si c'est un prophète la Chekhina le quitte». Par conséquent, comme Moché s'était mis en colère, c'est lui-même qui disait «Ecoutez je vous prie, ô rebelles», c'est pourquoi il a été puni.

Cela explique le verset de Téhilim (106): «Ils se rebellèrent aux eaux de Meriva, et du mal a été fait à Moché à cause d'eux parce qu'ils l'avaient irrité et il s'exprima par ses lèvres.» C'est-à-dire que comme les bnei Israël l'avaient amené à se mettre en colère, la Chekhina l'avait quitté, et alors «il s'exprima par ses lèvres» en disant: «Ecoutez, je vous prie, ô rebelles», c'est pourquoi il a été puni

(«Migdanot Ya'akov»)

«Moché leva la main et frappa le rocher (sela)» (20, 11)

Le livre «Tikounei HaZohar» dit que si Moché n'avait pas frappé le rocher, mais lui avait parlé comme l'avait ordonné Hachem, les bnei Israël auraient appris la Torah sans aucune difficulté ni dissension.

On en trouve une allusion, écrit Rabbi Ya'akov 'Haïm Sofer zatsal dans son livre «Yisma'h Israël», dans les paroles de la Guemara (traité Meguila 18a): «un mot vaut un sela (pièce de monnaie) et le silence en vaut deux». Cela signifie que s'il y avait eu «un mot pour le rocher (sela), une parole et non un coup, pour le rocher que Moché a frappé, alors il y aurait eu «le silence pour deux», entre deux talmidei 'hakhamim qui étudiaient la Torah, et qui auraient étudié la Torah calmement, sans difficultés ni dissensions.

A LA LUMIÈRE DE LA PARACHA

Extrait de l'enseignement du gaon et tsadik Rabbi David 'Hanania Pinto chelita

La mitsva de la vache rousse mène au repentir parfait

Il est écrit (Bemidbar 19, 2-11): «Ceci est la loi de la Torah que Hachem a ordonnée en disant... et ils prendront pour toi une vache rousse... on brûlera la vache à ses yeux... celui qui la brûlera lavera ses vêtements dans l'eau... ceci est la loi: un homme qui mourra dans la tente, quiconque viendra dans la tente et tout ce qui se trouvera dans la tente sera impur pendant sept jours. Et tout ce qui touchera... ou le mort ou la tombe sera impur pendant sept jours.»

Il faut réfléchir à cette mitsva, à quoi ces choses font allusion et de quoi il est en fait question. Que veut dire une vache, que veut dire rousse, que signifie de la brûler et de jeter la cendre sur le pécheur? Il faut aussi expliquer pourquoi la Torah a décidé que celui qui touche un mort est impur pendant sept jours, et qu'ensuite pour sa purification on jette sur lui de la cendre de la vache rousse.

On peut citer l'enseignement des Sages (Berakhot 8a) selon lequel si quelqu'un voit que des malheurs lui arrivent, il doit réfléchir à sa conduite; s'il y a réfléchi et n'a rien trouvé, qu'il le fasse dépendre de la négligence dans l'étude de la Torah. Quand le Temple était debout, comme la Torah avait décrété qu'il y avait une impureté pour celui qui avait touché un mort, quand il arrivait que quelqu'un touche un mort et devienne impur, il réfléchissait à sa conduite: pourquoi cela lui était arrivé, en quoi il avait fauté pour que le Saint béni soit-Il lui amène une occasion d'impureté, puisque nous avons reçu l'ordre d'être saints et purs (Vayikra 19, 2), et que donc il y avait certainement en lui une faute quelconque, et le Saint béni soit-Il voulait probablement l'éveiller et provoquer son repentir. Effectivement, cette personne faisait son examen de conscience, trouvait sa faute, et se repentait totalement.

Mais la techouva doit être totale. En effet, une demi techouva n'est pas une techouva du tout, et comme en cela beaucoup de gens échouent, en se repentant mais pas totalement, la Torah a ordonné qu'on brûle la vache rousse et qu'on jette sa cendre sur la personne impure, pour lui dire en allusion qu'elle est venue de la poussière et retournera à la poussière. Cela l'amènera à un repentir total, ainsi que l'ont dit les Sages (Berakhot 8a): «On lui rappellera le jour de la mort», ce qui est la façon d'être sauvé du mauvais penchant.

En ce qui concerne la vache rousse, il faut dire que le mot para (vache) est formé des mêmes lettres que le mot rafé (faible). Cela signifie que si l'homme est devenu impur, cela a été provoqué parce qu'il s'était montré faible dans l'étude de la Torah, comme l'ont dit les Sages sur le verset (Chemot 17, 1): «Amalek vint et il lutta contre les bnei Israël à Refidim», qu'ils s'étaient affaiblis (rafou) dans l'étude de la Torah (Tan'houma Bechala'h 25). Et le mot rousse (adouma) évoque le jugement (din), c'est-à-dire que celui qui se montre faible dans l'étude de la Torah, la justice s'éveille contre lui.

C'est ce qu'ont dit les Sages: «Si quelqu'un voit que des malheurs lui arrivent, qu'il examine ses actes; s'il les a examinés et n'a rien trouvé, qu'il le fasse dépendre de la négligence dans l'étude de la Torah.» Cela signifie que lorsqu'il est arrivé quelque chose qui a rendu l'homme impur, il doit examiner sa conduite et chercher quelle est la faute qui a provoqué cela; s'il n'a pas trouvé, il doit le faire dépendre de la négligence dans l'étude, car il s'est certainement affaibli dans l'étude et la justice s'est éveillée contre lui, c'est cela la vache rousse, rafé et din («para adouma»), on lance sur lui de la cendre de la vache, cela lui rappelle le jour de la mort et il se repent totalement devant Hachem.

TES YEUX VERRONT TES MAITRES LE GAON RABBI ISRAËL ALGAZI ZATSAL

En 5497 se manifesta à Jérusalem la grandeur de Rabbi Israël Ya'akov Algazi, descendant d'une dynastie sainte, après qu'il soit venu de la ville de sa naissance, Izmir en Turquie. «Algazi» signifie en turc «le vainqueur», c'est un nom de famille que les chefs de familles des exilés d'Espagne prirent quand ils arrivèrent en Turquie. Certains pensent que l'origine du nom est un surnom des habitants de la ville de Gaza.

Dès sa naissance Rabbi Israël étudia la sainte Torah chez son père Rabbi Yom Tov zatsal qui faisait partie des rabbanim d'Izmir, fils du saint gaon Rabbi Nissim Chelomo fils de Rabbi Avraham Algazi. Le 'Hida parle de lui avec tremblement et vénération: «le grand Rav savant et habitué aux miracles, etc. Nous avons entendu des anciens des histoires extraordinaires sur le Rav, parce qu'il étudiait la Torah pour des raisons désintéressées et sans profiter de l'honneur de la Torah.»

Tout tend vers Jérusalem

Comme nous le savons, quand Rabbi Israël Ya'akov d'Izmir est monté en Eretz Israël, il s'est d'abord attardé dans la sainte ville de Tsfat, dont l'auteur de «'Hessed LaAvraham» écrit qu'elle se trouve dans le domaine de Naphtali et qu'elle est propice à ce qu'on y trouve la profondeur de la Torah. Il n'y a pas d'air plus pur dans tout Eretz Israël que l'air de Tsfat. En arrivant à Jérusalem, Rabbi Israël Ya'akov tomba très gravement malade «mais comme j'avais fait un grand vœu au D. d'Israël quand je suis tombé malade ici à Jérusalem et que ma vie était en danger, Hachem m'a beaucoup fait souffrir mais ne m'a pas livré à la mort, alors j'ai voulu Le remercier de toute Sa bonté, et j'ai pris à cœur d'écrire un livre pour en faire profiter un grand nombre de gens.» Hachem a entendu sa prière et sa supplication et l'a guéri de sa maladie. Alors il s'est rappelé le vœu qu'il avait fait et a édité le livre «Ara DeRabanam» comme remerciement pour sa guérison. Le Chabat Chira de l'an 5498, Rabbi Ya'akov donna en public à la synagogue des louanges et des remerciements à Hachem pour l'avoir sauvé, et on lui ajouta le nom «Israël».

A son arrivée à Jérusalem, son nom se fit connaître parmi les grands de la Torah comme quelqu'un de particulièrement éminent. Les sages de Jérusalem le nommèrent dayan au Tribunal du Richon-le-Tsion, le gaon Rabbi Eliezer Na'houm zatsal, auteur de «'Hazon Na'houm», avec le gaon Rabbi Moché Mizrahi zatsal auteur de «Admat HaKodech», et le gaon Rabbi Yit'hak HaCohen Rappoport, auteur de «Batei Kehouna».

Rabbi Israël Ya'akov écrivit de nombreux livres, dont la plupart sont des Responsa et des écrits qui traitent de halakha, ainsi que des sermons et des livres de Aggada. En ce moment, on travaille à l'Institut «Merkavat HaMichné» à l'édition de sa grande œuvre «Kehilat Ya'akov» en cinq parties, portant sur des sujets d'origine toranique et d'origine rabbinique, dans une nouvelle édition très belle, comme il convient à une Torah merveilleuse.

La grandeur le poursuit

Là où l'on trouve sa grandeur, on trouve son immense modestie. Il s'attachait beaucoup à la modestie et refusait d'utiliser la Torah pour son bénéfice personnel. Selon le témoignage de ses contemporains, il se dissimulait sans cesse à cause de sa discrétion et de sa 'hassidout».

De façon naturelle s'accomplissait en lui l'enseignement des Sages selon lequel «quiconque fuit la grandeur, la grandeur le

poursuit», et sur sa table pure arrivaient des questions halakhiques sur lesquelles on lui demandait son avis, car tout le monde reconnaissait sa très grande compétence. Les sages de Jérusalem, qui connaissaient sa valeur, lui demandaient de parler en public le Chabat et les fêtes. Il avait un langage clair et agréable qui plaisait beaucoup à ses auditeurs, qui acceptaient de lui avec amour le moussar et les reproches. Il ramena beaucoup d'entre eux sur le droit chemin.

Entretenir l'amitié

Une dizaine d'années après son arrivée à Jérusalem, nous trouvons Rabbi Israël Ya'akov comme l'un des dirigeants d'une communauté de personnes pieuses et saintes qui savaient s'élever dans la prière et fixaient une étude régulière à la synagogue Beit El fondée par le gaon Rabbi Guedalia 'Hivan.

Ainsi par exemple, dans le document d'attachement que les membres de la sainte 'havoura écrivirent dans le but avoué était de «tout faire pour maintenir les liens de l'amitié», la signature de Rabbi Israël Ya'akov apparaît en tête, suivie par celles de Rabbi Raphaël Eliezer Far'hi, Rabbi 'Haim Della Rosa, le fils de Rabbi Israël Ya'akov, Rabbi Yom Tov, et Rabbi Chalom Mizra'hi connu sous le nom de Charabi (le saint Rachach).

Richon LeTsion

Vers la fin de l'année 5515, le Richon LeTsion, Rabbi Yitz'hak HaCohen Rappoport, auteur de «Batei Kehouna», disparut, et notre maître fut nommé à sa place au poste de Richon LeTsion.

Il prit sur ses épaules un fardeau qui dépendait de sa sagesse et était dominé par l'aide du Ciel, car à cette époque la situation des juifs de Jérusalem n'était pas merveilleuse, il y avait des bons jours détendus et des moments moins bons. Quand la main du sultan de Constantinople s'appesantissait sur les gouverneurs locaux, la vie des juifs de Jérusalem était paisible. Mais quand le gouvernement central s'affaiblissait, les gouverneurs de la ville en faisaient à leur tête et utilisaient la puissance qui était à leur disposition pour extorquer de l'argent aux juifs, qui dépendaient entièrement d'eux. Les responsables et les garants qui procuraient de l'argent et des taxes au gouverneur local étaient les responsables de la communauté, et ils étaient souvent envoyés en prison comme moyen de recevoir de l'argent des juifs.

L'un des moyens que les gouverneurs de Jérusalem avaient inventé pour extorquer de l'argent aux juifs indigents était d'imposer une taxe sur tout mort comme condition à son enterrement. Des gardiens musulmans se tenaient en permanence aux portes de Jérusalem et ne laissaient pas passer le mort ni ceux qui l'accompagnaient sans un certificat qu'ils s'étaient acquittés de la taxe, et le cri des opprimés monta vers le Ciel.

Dans ces cas ou des cas semblables, il fallait l'intervention d'autorités supérieures de Torah, qui dans leur intelligence savaient comment faire des compromis et marcher entre les gouttes sans porter atteinte aux relations délicates entre la communauté juive et ses voisins non-juifs.

Il ne vécut pas longtemps. Toute la période où Rabbi Israël Ya'akov occupa ce poste ne dura pas plus de treize mois, et au sommet de sa gloire il fut appelé à la yéchivah céleste le 10 Tamouz 5516.